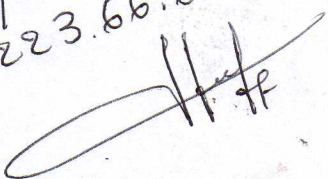


Mr Traoré Salif  
S.G/CHF  
00223.66.69-47.62  


2005

## Chapitre I : Situation actuelle de la commune

### 1 - Situation géographique

La commune urbaine de Fégui est constituée uniquement du village de Fégui créé en 1885.

Elle est située à l'extrême ouest du cercle de Kayes au bord de la Falémé affluent du fleuve Sénégal à 98 km de Kayes.

Elle est limitée :

- ▶ A l'Ouest par le cours d'eau « Falémé » qui constitue la frontière naturelle avec le Sénégal ;
- ▶ A l'Est par le village de Gouloumbo
- ▶ Au Nord par la commune rurale de Tafacirga ;
- ▶ Au Nord -Est par la commune rurale de Sony ;
- ▶ Au Sud par la commune rurale de Kéméné Tambo.

### 2 - Données physiques :

#### Relief :

Le relief est constitué uniquement d'une chaîne de montagne à l'est et au centre formant des tabliers. Les sols sont généralement argilo- sablonneux, on remarque aussi quelques bas fonds aux sols argilo limoneux très fertiles.

#### Climat :

Le climat est de type sahélien avec une pluviométrie allant de 500 à 600 mm. Ce climat est marqué par la présence de deux saisons :

- ▶ Une saison sèche de 9 mois, divisée en une période fraîche (de novembre à février) et une saison chaude de mars à juin.
- ▶ Une saison pluvieuse de 3 mois (juillet à septembre).

#### Végétation :

La végétation est de type sahélien. Elle se caractérise par la présence d'innombrables espèces épineuses. On remarque quelques espèces de grands arbres éparpillées dans la brousse et des buissons en quelques endroits.

### 3 - Données humaines :

La commune urbaine de Fégui a été créée par la Loi n°96- 059 du 4 Novembre 1996, portant création des communes en République du Mali. Elle est peuplée de 3.501 habitants (recensement février 2000 par le conseil communal) repartis entre 92 familles. L'ethnie majoritaire est le Soninké. A cela, s'ajoutent les peuhls, les bambaras et les maures.

Cette population est fortement marquée par la migration, devenue aujourd'hui un phénomène culturel dans le « pays Soninkés ».

### 4 - Infrastructures et équipements collectifs :

La commune de Fégui dispose actuellement des infrastructures et équipements suivants :

#### Hydraulique :

- ▶ (02) forages ;
- ▶ (01) château d'eau qui alimente 16 bornes fontaines publiques.

#### Education :

- ▶ 1<sup>er</sup> cycle de 6 classes ;
- ▶ (01) medersa de 6 classes ;
- ▶ (01) centre d'alphabétisation d'une salle.

#### Santé :

- ▶ (01) dispensaire ;
- ▶ (01) maternité ;
- ▶ (01) pharmacie.

#### Autres :

- ▶ (02) caisses villageoises;
- ▶ (1) mairie;
- ▶ (1) logement pour les enseignants et le personnel communal.

### 5- Activité économiques :

#### Agriculture :

L'agriculture est l'activité principale des populations et reste très largement tributaire de la pluviométrie dans sa forte majorité.

**Les principales productions agricoles sont :** sorgho, arachides, le riz et le mil.

Les parcelles de sorgho sont exploitées par les hommes, tandis que celles de l'arachide sont exploitées par les femmes. Les rendements moyens sont de 0,8 t/ha pour le sorgho et 0,6 t/ha pour l'arachide.

**La faible pluviométrie** ajoutée à **l'appauvrissement des sols** constituent les principales contraintes de l'agriculture.

Les mares <<manga, foulokoronkaré et karéguilé>> jadis exploitées en riz sont en abandon à cause des facteurs comme le manque d'eau durant ces dernières années, la multiplication des adventices, les attaques parasitaires et l'insuffisance des bras valides.

Malgré l'existence de ces potentialités naturelles, la question sur autosuffisance alimentaire demeure une préoccupation.

Depuis quelques années, les femmes de Fégui réunies en association (plus de 50 femmes) travaillent les **périmètres aménagés**.

#### Elevage :

L'élevage est l'une des formes de capitalisation des revenus des migrants.

Actuellement, le cheptel compte :

- ▶ (669) bovins ;
- ▶ (849) ovins/caprins ;
- ▶ (273) asins
- ▶ (12) équins

Le couloir de passage des animaux est important.

Des cas de maladies sont fréquents. Les propriétaires emploient des gros moyens pour l'entretien de ces animaux à travers entre autres leur vaccination périodique.

#### La Pêche :

Elle demeure une activité peu développée et pratiquée par quelques familles.

#### Commerce :

Le commerce n'est pas aussi développé et se limite aux produits de 1<sup>ère</sup> nécessité.

### **6 - Intervenants au sein de la commune :**

La commune enregistre quelques acteurs internes et externes œuvrant pour assurer l'amorce du développement harmonieux et équitable de la commune.

#### Acteurs internes

Parmi les acteurs internes figurent les structures suivantes :

L'Association de développement de Fégui (ADF), créée en 1997, regroupe tout le village y compris les ressortissants de Fégui à Bamako. L'objectif de l'association est de promouvoir le développement du village de Fégui. Cette association a eu à mobiliser de la main d'œuvre villageoise pour l'aménagement de la piste Gouloumbo (RN1) -Fégui, l'exploitation d'une parcelle collective d'arachide par les femmes.

#### Acteurs externes :

- ▶ Le centre de conseil communal (**C.C.C**) du cercle de kayes
- ▶ La Coopération de jumelage entre la ville **Limours** et le village de **Fégui** : cette coopération dont la convention a été signée en 1983 a nettement contribué au développement socio-économique du village à travers plusieurs réalisations : centre de santé, école, forages, véhicule d'occasion, produits pharmaceutiques, pompe à pédale, machine à tisser le grillage, moulin à grain, groupe électrogène, matériels didactiques, etc.
- ▶ L'Association de lutte anti-érosive de la Falémé (ALAEF), créée en 1994, regroupe les villages riverains de la Falémé tant du côté malien que sénégalais.
- ▶ Le projet Mali UNESCO, prévu pour une durée de 3 ans, intervient dans la région de Kayes depuis près de 2 ans et demi dans le domaine de la scolarisation, de l'alphabétisation et du petit crédit pour les femmes. Il a appuyé le village pour la construction d'un centre d'alphabétisation et a octroyé aux femmes de petits crédits pour développer des activités productrices de revenus (savonnerie, petit commerce ).